

Feuillet d'information: recommandation concernant les parts de recyclage

(Demandes faites par les entreprises de construction pour la certification LEED)

Les entreprises de construction demandent de plus en plus fréquemment aux membres de l'ASCA de confirmer les parts de recyclage post-consommation et pré-consommation. Leur intention est généralement de fournir un justificatif à la GBCI (Green Business Certification Inc.) pour la certification LEED.

Cette demande repose sur la supposition que la qualité du recyclage diffère. La ferraille qui est utilisée pour la production d'acier est en règle générale préparée et pré-triée par le négociant de ferraille. Cela rend toute répartition impossible. Le recyclage pré-consommation revalorise les déchets apparus lors de la transformation industrielle de l'acier (par ex. les chutes). Le recyclage post-consommation utilise les déchets apparus chez le consommateur final (emballages mis au rebut, par ex.).

L'idée sous-jacente est que la valorisation pré-consommation ne vise pas la protection de l'environnement mais est une simple démarche pragmatique. Ce recyclage est souvent comparé à la préparation des sablés: après la découpe à l'emporte-pièces, les chutes de pâte sont regroupées et à nouveau abaissées pour obtenir d'autres sablés. Ce procédé est répété jusqu'à ce que toute la pâte ait été utilisée.

Dans le cas du recyclage de la ferraille d'acier, les deux fractions de déchets (post-consommation et pré-consommation) sont mélangées et fondues en une « nouvelle pâte ». En raison des caractéristiques techniques de l'acier recyclé, un surcyclage (upcycling) est ici également envisageable. En règle générale, la ferraille d'acier employée provient d'un acier qui a déjà été recyclé plusieurs fois. Cela rend toute répartition impossible et appuie l'idée que la part post-consommation pour les aciers recyclés s'élève à 100%.

Par conséquent, l'ASCA recommande, pour les aciers de construction produits dans des fours à arc électrique, d'utiliser les valeurs suivantes pour la part de recyclage:

- Pourcentage en poids du recyclage pour le composant total: 98-100%
- Part du recyclage post-consommation: 100%
- Part du recyclage pré-consommation: 100%

Concernant la question de la provenance régionale, l'ASCA recommande de renoncer à toute déclaration. Le nombre de points retiré est faible tandis qu'une estimation s'avère être très difficile si aucun fabricant n'est spécifié. Dans le cas de valeurs estimées parce que le fabricant n'a pas été spécifié par le client, les revendeurs devraient donc signaler les valeurs estimées comme telles (lieu de fabrication: divers, distance jusqu'au chantier: estimation).

- Matériau: acier
- Pourcentage en poids pour le composant: 100%
- Lieu d'extraction (=apparition de la ferraille): généralement régional, jusqu'à 250 km max. autour du lieu de fabrication (pour les produits recyclés), nous conseillons sinon de ne rien mentionner
- Lieu de fabrication: divers
- Distance jusqu'au chantier: estimation (recommandation: laisser vide).

Information:

Folgender Text dient als Vorlage für Unternehmer/Subunternehmer zur Dokumentation der postconsumer und Preconsumer Recycling Anteile sowie der Regionalität von einzelnen Baumaterialien oder Bauteilen.

Der aufgeführte Text ist vollständig vom Unternehmer/Hersteller auf sein Firmenbriefpapier (Briefkopf) zu übernehmen, zu stempeln und zu unterschreiben. Stellen die mit rotem Text oder einem x markiert sind müssen jeweils individuell angepasst und ausgefüllt werden.



Diese Information dient lediglich der zusätzlichen Erläuterung zum Ausfüllen und kann im Original weggelassen werden.

Bestätigung zum Recycling Anteil und zur Regionalität von Baumaterialien und Bauteilen zur Vorlage beim GBCI

Projekt: [REDACTED]

Datum: [REDACTED]

Sachbearbeiter:

Name Scarpel.....

Vorname Sandro.....

Adresse Talacherstrasse 10.....

BKP: 272.2 Position (Material): Konstruktionsstahl

Materialkosten aus Aufmass

Position 1 CHF

Recyclinganteil:

Hiermit bestätigen wir, dass die unten aufgeführten Positionen folgende preconsumer und postconsumer Recyclinganteile besitzen:

Position 1

Material	Prozentueller Gewichtsanteil am gesamten Bauteil (%)	Post-consumer Recycling Anteil (%) ¹	Pre-consumer Recycling Anteil (%) ²
Stahl	x.x	x.x	x.x

Regionalität³:

Wir bestätigen, dass die unten aufgeführten Materialien an folgenden Orten abgebaut worden sind und produziert wurden:

Position 1

Material	Prozentueller Gewichtsanteil am gesamten Bauteil (%)	Abbauort	Distanz zur Baustelle (km)	Herstellungsart	Distanz zur Baustelle (km)
Stahl	x.x	xx	x.x	xx	x.x